

ANNEXE 1 LA GRILLE DES USAGES		Numéro de zone		101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	
		Ancien No de zone		9-1	9-2	9-2	7	8	10-1	10-2	10-2	11	12.13-1	13-247	13-2	47	13-3.15	14	
		Affectation		VLG	VLG	VLG	AGF	HMM	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	RCT
USAGES USAGES PERMIS (trame = usages principaux ou complémentaires / cercle = usages complémentaires / C = usages conditionnels)	HABITATION	I	Habitation unifamiliale isolée																
		II	Habitation unifamiliale jumelée																
		III	Habitation unifamiliale en rangée																
		IV	Habitation bifamiliale isolée																
		V	Habitation bifamiliale jumelée																
		VI	Habitation bifamiliale en rangée																
		VII	Habitation multifamiliale isolée																
		VIII	Habitation multifamiliale jumelée																
		IX	Habitation multifamiliale en rangée																
		X	Habitation dans un bâtiment mixte																
		XI	Habitation en commun																
		XII	Maison mobile (ou unimodulaire)																
		XIII	Établissement de résidence principale	C	C	C	C	C	C	C	C	C					C		C
	COMMERCE	I	Services et métiers domestiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
II		Services professionnels	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
III		Services d'affaires																	
IV		Services de divertissement										●	●	●		●			
V		Services de restauration																	
VI		Services d'hôtellerie	C	C	C				C	C	C				C				
VII		Vente au détail de produits divers																	
VIII		Vente au détail de produits alimentaires																	
IX		Vente et location de véhicules																	
X		Service de réparation de véhicules																	
XI		Station-service																	
XII		Vente et service reliés à la construction																	
XIII		Vente en gros																	
XIV		Service de transport et d'entreposage																	
INDUSTRIE	I	Manufacturier léger																	
	II	Manufacturier intermédiaire																	
	III	Manufacturier lourd																	
PUBLIC	I	Culte, santé, éducation																	
	II	Administration et protection																	
	III	Équipement et infra. de transport																	
	IV	Stationnement public																	
	V	Équipement et infra. d'utilité publique																	
RÉCRÉATION	I	Sport, culture et loisirs d'intérieur																	
	II	Sport, culture et loisirs d'extérieur																	
	III	Activité de plein air	C	C	C				C	C	C	C	C	C	C	C	C		
	IV	Observation et interpré. de la nature																	
AGRICULTURE	I	Culture du sol et des végétaux																	
	II	Élevage d'animaux																	
	III	Agrotourisme																	
FORÊT	I	Exploitation forestière et sylviculture																	
	II	Chasse et pêche																	
EXTRACTION	I	Exploitation minière																	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							②					5931	5931	5931			5931		
USAGES SPÉCIFIQUEMENT INTERDITS												5829	5829	5829			5829		
AUTRES	ENTREPOSAGE (chapitre 11)		AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB		
	AFFICHAGE (chapitre 12)											ABCE	ABCE	ABCE			ABCE		
	Zone agricole protégée LPTAA (zone verte)																		
	P.I.I.A.		■	■					■	■			■	■			■	■	■
Site du patrimoine																			
Notes :																			

ANNEXE 1 LA GRILLE DES USAGES			Numéro de zone		116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130		
			Ancien No de zone		16-1	16, 18-2	15	21	18-2	20	18-2	18-1	17	18-3	19	22	18-4	25	24-3		
			Affectation		CMC	CMC	HBF	HBF	HMD	CMC	HBF	HBF	HFD	HMD	IST	CMC	HBF	MTF	HBF		
HABITATION	I	Habitation unifamiliale isolée																			
	II	Habitation unifamiliale jumelée																			
	III	Habitation bifamiliale en rangée																			
	IV	Habitation bifamiliale isolée																			
	V	Habitation bifamiliale jumelée																			
	VI	Habitation bifamiliale en rangée																			
	VII	Habitation multifamiliale isolée																			
	VIII	Habitation multifamiliale jumelée																			
	IX	Habitation multifamiliale en rangée																			
	X	Habitation dans un bâtiment mixte																			
	XI	Habitation en commun																			
	XII	Maison mobile (ou unimodulaire)																			
	XIII	Établissement de résidence principale																			
	COMMERCE	I	Services et métiers domestiques																		
II		Services professionnels																			
III		Services d'affaires																			
IV		Services de divertissement																			
V		Services de restauration																			
VI		Services d'hôtellerie																			
VII		Vente au détail de produits divers																			
VIII		Vente au détail de produits alimentaires																			
IX		Vente et location de véhicules																			
X		Service de réparation de véhicules																			
XI		Station-service																			
XII		Vente et service reliés à la construction																			
XIII		Vente en gros																			
XIV		Service de transport et d'entreposage																			
INDUSTRIE	I	Manufacturier léger																			
	II	Manufacturier intermédiaire																			
	III	Manufacturier lourd																			
PUBLIC	I	Culte, santé, éducation																			
	II	Administration et protection																			
	III	Équipement et infra. de transport																			
	IV	Stationnement public																			
	V	Équipement et infra. d'utilité publique																			
RÉCRÉATION	I	Sport, culture et loisirs d'intérieur																			
	II	Sport, culture et loisirs d'extérieur																			
	III	Activité de plein air																			
	IV	Observation et interpré. de la nature																			
AGRICULTURE	I	Culture du sol et des végétaux																			
	II	Élevage d'animaux																			
	III	Agrotourisme																			
FORÊT	I	Exploitation forestière et sylviculture																			
	II	Chasse et pêche																			
EXTRACTION	I	Exploitation minière																			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS														5432 5332				5821-1 5821-2			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT INTERDITS															6372 6379			5829			
AUTRES	ENTREPOSAGE (chapitre 11)		AB	AB	AB	AB	AB	ABCE	AB	AB	AB	AB	AB	F	ABCE	AB	AB	AB			
	AFFICHAGE (chapitre 12)		ABCE	ABCEF				ACDF							ABCE	ACDF		ABCE			
	Zone agricole protégée LPTAA (zone verte)																				
	P.I.I.A.		■	■						■	■	■	■	■			■	■			
	Site du patrimoine																		■		
Notes :																					

ANNEXE 1 LA GRILLE DES USAGES		Numéro de zone		131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	
		Ancien No de zone		23	24-2	33	24-1	27	30	31	31,32	42,48	49	43-1	43	32-1	32	34	
		Affectation		MTF	HMD	HBF	HBF	IST	RCT	MTF	MTF	CMC	ILG	VLG	HFD	VLG	VLG	RCT	
USAGES conditionnels	HABITATION	I	Habitation unifamiliale isolée																
		II	Habitation unifamiliale jumelée																
		III	Habitation unifamiliale en rangée																
		IV	Habitation bifamiliale isolée																
		V	Habitation bifamiliale jumelée																
		VI	Habitation bifamiliale en rangée																
		VII	Habitation multifamiliale isolée																
		VIII	Habitation multifamiliale jumelée																
		IX	Habitation multifamiliale en rangée																
		X	Habitation dans un bâtiment mixte																
		XI	Habitation en commun																
		XII	Maison mobile (ou unimodulaire)																
		XIII	Établissement de résidence principale			C	C	C											
USAGES complémentaires	COMMERCE	I	Services et métiers domestiques		●	●	●							●	●	●	●		
		II	Services professionnels		●	●	●							●	●	●	●		
		III	Services d'affaires																
		IV	Services de divertissement						●						●		●	●	●
		V	Services de restauration																
		VI	Services d'hôtellerie																
		VII	Vente au détail de produits divers																
		VIII	Vente au détail de produits alimentaires																
		IX	Vente et location de véhicules																
		X	Service de réparation de véhicules																
		XI	Station-service																
		XII	Vente et service reliés à la construction																
		XIII	Vente en gros																
		XIV	Service de transport et d'entreposage																
USAGES principaux	INDUSTRIE	I	Manufacturier léger																
		II	Manufacturier intermédiaire																
		III	Manufacturier lourd																
USAGES complémentaires	PUBLIC	I	Culte, santé, éducation																
		II	Administration et protection																
		III	Équipement et infra. de transport																
		IV	Stationnement public																
		V	Équipement et infra. d'utilité publique																
USAGES permis	RÉCRÉATION	I	Sport, culture et loisirs d'intérieur																
		II	Sport, culture et loisirs d'extérieur																
		III	Activité de plein air																
		IV	Observation et interpré. de la nature												C				
USAGES complémentaires	AGRICULTURE	I	Culture du sol et des végétaux																
		II	Élevage d'animaux																
		III	Agrotourisme																
USAGES complémentaires	FORÊT	I	Exploitation forestière et sylviculture																
		II	Chasse et pêche																
USAGES complémentaires	EXTRACTION	I	Exploitation minière																
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			7631					5432 5332	5821-1 5821-2	5821-1 5821-2	5821-1 5821-2			5931 5933 5947 5995	5931 5933 5947 5995	5931 5933 5947 5995	5931 5933 5947 5995		
USAGES SPÉCIFIQUEMENT INTERDITS			5829						5829	5829	5829	5829	6372 6379	5829	5829	5829	5829	5829	5829
AUTRES	ENTREPOSAGE (chapitre 11)				AB	AB	AB			AB	AB	ABCE	DEF	AB	AB	AB	AB		
	AFFICHAGE (chapitre 12)			ABCE					ABCE	ABCE	ABCE	ABCE	ACDF	ABCD	ABCE	ABCE	ABCE	ABCE	ABCE
	Zone agricole protégée LPTAA (zone verte)								■	■									
	P.I.I.A.								■	■	■	■			■	■	■	■	■
Notes :																			

ANNEXE 1 LA GRILLE DES USAGES			Numéro de zone		146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159
			Ancien No de zone		35	35-1	36-1	36	37-1	37-2	37-3	38	117	202	202	203	119	201
			Affectation		VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	VLG	HBF	HBF	ILG	HBF
HABITATION	I	Habitation unifamiliale isolée																
	II	Habitation unifamiliale jumelée																
	III	Habitation bifamiliale en rangée																
	IV	Habitation bifamiliale isolée																
	V	Habitation bifamiliale jumelée																
	VI	Habitation bifamiliale en rangée																
	VII	Habitation multifamiliale isolée																
	VIII	Habitation multifamiliale jumelée																
	IX	Habitation multifamiliale en rangée																
	X	Habitation dans un bâtiment mixte																
	XI	Habitation en commun																
	XII	Maison mobile (ou unimodulaire)																
	XIII	Établissement de résidence principale	C	C					C	C	C	C	C	C		C	C	C
COMMERCE	I	Services et métiers domestiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●
	II	Services professionnels	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●
	III	Services d'affaires																
	IV	Services de divertissement			●	●												
	V	Services de restauration																
	VI	Services d'hôtellerie	C	C					C	C	C	C						
	VII	Vente au détail de produits divers																
	VIII	Vente au détail de produits alimentaires																
	IX	Vente et location de véhicules																
	X	Service de réparation de véhicules																
	XI	Station-service																
	XII	Vente et service reliés à la construction																
	XIII	Vente en gros																
	XIV	Service de transport et d'entreposage																
INDUSTRIE	I	Manufacturier léger																
	II	Manufacturier intermédiaire																
	III	Manufacturier lourd																
PUBLIC	I	Culte, santé, éducation																
	II	Administration et protection																
	III	Équipement et infra. de transport																
	IV	Stationnement public																
	V	Équipement et infra. d'utilité publique																
RÉCRÉATION	I	Sport, culture et loisirs d'intérieur																
	II	Sport, culture et loisirs d'extérieur																
	III	Activité de plein air	C	C	C	C	C	C	C	C	C							
	IV	Observation et interpré. de la nature																
AGRICULTURE	I	Culture du sol et des végétaux																
	II	Élevage d'animaux																
	III	Agrotourisme																
FORÊT	I	Exploitation forestière et sylviculture																
	II	Chasse et pêche																
EXTRACTION	I	Exploitation minière																
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					5931	5931											②	②
USAGES SPÉCIFIQUEMENT INTERDITS					5933	5933												
					5947	5947												
					5995	5995												
					5829	5829												
AUTRES	ENTREPOSAGE (chapitre 11)		AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	DEFG	AB	AB	AB
	AFFICHAGE (chapitre 12)				ABCE	ABCE									ABC			
	Zone agricole protégée LPTAA (zone verte)																	
	P.I.I.A.		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				

Notes : ② : Voir Notes jointes à la fin de l'annexe.

ANNEXE 1 LA GRILLE DES USAGES		Numéro de zone		201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	
		Ancien No de zone		1	205	112	3	3, 45	207	2	38	40	41	2	3, 5, 46	5, 44	2, 4	6	
		Affectation		AGF	ADS	ADS	AGF	AGC	VLG	AGF	VLG	VLG	VLG	RCT	AGC	AGC	AGC	AGC	
USAGES USAGES PERMIS (trame = usages principaux ou complémentaires / cercle = usages complémentaires / C = usages conditionnels)	HABITATION	I	Habitation unifamiliale isolée	●			●	●							●	●	●	●	
		II	Habitation unifamiliale jumelée																
		III	Habitation unifamiliale en rangée																
		IV	Habitation bifamiliale isolée	●			●	●								●	●	●	●
		V	Habitation bifamiliale jumelée																
		VI	Habitation bifamiliale en rangée																
		VII	Habitation multifamiliale isolée																
		VIII	Habitation multifamiliale jumelée																
		IX	Habitation multifamiliale en rangée																
		X	Habitation dans un bâtiment mixte																
		XI	Habitation en commun																
		XII	Maison mobile (ou unimodulaire)																
		XIII	Établissement de résidence principale	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
	COMMERCE	I	Services et métiers domestiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		II	Services professionnels	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		III	Services d'affaires																
		IV	Services de divertissement																
		V	Services de restauration																
		VI	Services d'hôtellerie							C		C	C	C					
		VII	Vente au détail de produits divers																
		VIII	Vente au détail de produits alimentaires																
		IX	Vente et location de véhicules																
		X	Service de réparation de véhicules																
		XI	Station-service																
		XII	Vente et service reliés à la construction																
		XIII	Vente en gros																
		XIV	Service de transport et d'entreposage																
	INDUSTRIE	I	Manufacturier léger																
		II	Manufacturier intermédiaire																
		III	Manufacturier lourd																
	PUBLIC	I	Culte, santé, éducation																
		II	Administration et protection																
		III	Équipement et infra. de transport																
IV		Stationnement public																	
V		Équipement et infra. d'utilité publique																	
RÉCRÉATION	I	Sport, culture et loisirs d'intérieur																	
	II	Sport, culture et loisirs d'extérieur																	
	III	Activité de plein air									C	C	C						
	IV	Observation et interpré. de la nature																	
AGRICULTURE	I	Culture du sol et des végétaux																	
	II	Élevage d'animaux																	
	III	Agrotourisme	●	●	●	●	●					●	●	●	●	●	●		
FORÊT	I	Exploitation forestière et sylviculture																	
	II	Chasse et pêche																	
EXTRACTION	I	Exploitation minière																	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					④		①	①			①			5834 5836	5432 5332	①	①	①	①
							②				②					7631			
											③								
USAGES SPÉCIFIQUEMENT INTERDITS																			
AUTRES	ENTREPOSAGE (chapitre 11)		AB	ABC	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB		AB	AB	AB	AB	
	AFFICHAGE (chapitre 12)		D	ABC		D	D			D					D	D	D	D	
	Zone agricole protégée LPTAA (zone verte)		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	P.I.I.A.																		

Notes :

- ① : Voir Notes jointes à la fin de l'annexe.
 ② : Voir Notes jointes à la fin de l'annexe.
 ③ : Les auberges-relais d'au plus six chambres associées à une activité de la classe RÉCRÉATION IV
 ④ : Commerce VIII / Vente au détail de produits alimentaires – classe 5461 – Vente au détail de produits de la boulangerie et de la pâtisserie (faits sur place) – superficie de plancher inférieure à l'usage résidentiel du logement

ANNEXE 1 LA GRILLE DES USAGES		Numéro de zone		301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315		
		Ancien No de zone		10	13.14	12	11	09.47	08	04.09	05	06	07	17	15.16.21	18.19.20	27	28.31		
		Affectation		CMC	HMD	HMD	MTF	HBF	IST	HBF	HMM	HBF	HBF	MTF	MTF	MTF	MTF	ILD		
USAGES PERMIS (trame = usages principaux ou complémentaires / cercle = usages complémentaires / C = usages conditionnels)	HABITATION	I	Habitation unifamiliale isolée																	
		II	Habitation unifamiliale jumelée																	
		III	Habitation unifamiliale en rangée																	
		IV	Habitation bifamiliale isolée																	
		V	Habitation bifamiliale jumelée																	
		VI	Habitation bifamiliale en rangée																	
		VII	Habitation multifamiliale isolée																	
		VIII	Habitation multifamiliale jumelée																	
		IX	Habitation multifamiliale en rangée																	
		X	Habitation dans un bâtiment mixte																	
		XI	Habitation en commun																	
		XII	Maison mobile (ou unimodulaire)																	
		XIII	Établissement de résidence principale																	
USAGES PERMIS	COMMERCE	I	Services et métiers domestiques		●	●		●		●	●	●	●							
		II	Services professionnels		●	●		●		●	●	●	●							
		III	Services d'affaires																	
		IV	Services de divertissement																	
		V	Services de restauration																	
		VI	Services d'hôtellerie																	
		VII	Vente au détail de produits divers																	
		VIII	Vente au détail de produits alimentaires																	
		IX	Vente et location de véhicules																	
		X	Service de réparation de véhicules																	
		XI	Station-service																	
		XII	Vente et service reliés à la construction																	
		XIII	Vente en gros																	
		XIV	Service de transport et d'entreposage																	
USAGES PERMIS	INDUSTRIE	I	Manufacturier léger																	
		II	Manufacturier intermédiaire																	
		III	Manufacturier lourd																	
USAGES PERMIS	PUBLIC	I	Culte, santé, éducation																	
		II	Administration et protection																	
		III	Équipement et infra. de transport																	
		IV	Stationnement public																	
		V	Équipement et infra. d'utilité publique																	
USAGES PERMIS	RÉCRÉATION	I	Sport, culture et loisirs d'intérieur																	
		II	Sport, culture et loisirs d'extérieur																	
		III	Activité de plein air																	
		IV	Observation et interpré. de la nature																	
USAGES PERMIS	AGRICULTURE	I	Culture du sol et des végétaux																	
		II	Élevage d'animaux																	
		III	Agrotourisme																	
USAGES PERMIS	FORÊT	I	Exploitation forestière et sylviculture																	
		II	Chasse et pêche																	
USAGES PERMIS	EXTRACTION	I	Exploitation minière																	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						7631														
USAGES SPÉCIFIQUEMENT INTERDITS				5829 6372 6379			5829								5829	5829	5829	6372 6379		
AUTRES	ENTREPOSAGE (chapitre 11)			ABCEG	AB	AB	AB	AB		AB	AB	AB	AB	AB	ABF	AB	AB	E		
	AFFICHAGE (chapitre 12)			ACDF			ABCE							ABCE	ABCE	ABCE	ABCE	ABCE		
	Zone agricole protégée LPTAA (zone verte)																			
	P.I.I.A.																			
Notes :																				

ANNEXE 1 LA GRILLE DES USAGES		Numéro de zone		316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	
		Ancien No de zone		31	32,33	29,30	24	18,22,23,25	26	36	37	39	41	40	45	26,17			
		Affectation		HMD	HBF	HFD	HMD	MTF	ILG	HBF	HBF	ILD	ILD	ILD	HBF	MTF			
USAGES USAGES PERMIS (trame = usages principaux ou complémentaires / cercle = usages complémentaires / C = usages conditionnels)	HABITATION	I	Habitation unifamiliale isolée																
		II	Habitation unifamiliale jumelée																
		III	Habitation unifamiliale en rangée																
		IV	Habitation bifamiliale isolée																
		V	Habitation bifamiliale jumelée																
		VI	Habitation bifamiliale en rangée																
		VII	Habitation multifamiliale isolée																
		VIII	Habitation multifamiliale jumelée																
		IX	Habitation multifamiliale en rangée																
		X	Habitation dans un bâtiment mixte																
		XI	Habitation en commun																
		XII	Maison mobile (ou unimodulaire)																
		XIII	Établissement de résidence principale	C	C	C	C					C	C				C		
	COMMERCE	I	Services et métiers domestiques	●	●	●	●				●	●				●			
II		Services professionnels	●	●	●	●				●	●				●				
III		Services d'affaires																	
IV		Services de divertissement																	
V		Services de restauration																	
VI		Services d'hôtellerie																	
VII		Vente au détail de produits divers																	
VIII		Vente au détail de produits alimentaires												●					
IX		Vente et location de véhicules																	
X		Service de réparation de véhicules																	
XI		Station-service																	
XII		Vente et service reliés à la construction																	
XIII		Vente en gros																	
XIV		Service de transport et d'entreposage																	
INDUSTRIE	I	Manufacturier léger																	
	II	Manufacturier intermédiaire																	
	III	Manufacturier lourd																	
PUBLIC	I	Culte, santé, éducation																	
	II	Administration et protection																	
	III	Équipement et infra. de transport																	
	IV	Stationnement public																	
	V	Équipement et infra. d'utilité publique																	
RÉCRÉATION	I	Sport, culture et loisirs d'intérieur																	
	II	Sport, culture et loisirs d'extérieur																	
	III	Activité de plein air																	
	IV	Observation et interpré. de la nature																	
AGRICULTURE	I	Culture du sol et des végétaux																	
	II	Élevage d'animaux																	
	III	Agrotourisme																	
FORÊT	I	Exploitation forestière et sylviculture																	
	II	Chasse et pêche																	
EXTRACTION	I	Exploitation minière																	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS														7631					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT INTERDITS								5829	6372 6379			6372 6379		6372 6379					
AUTRES	ENTREPOSAGE (chapitre 11)			AB	AB	AB	AB	AB	DF	AB	AB	CDEF	DEFGH	CDEF	AB	AB			
	AFFICHAGE (chapitre 12)							ABCE	ABCD			ABCD	ABCD	ABCD		ABCE			
	Zone agricole protégée LPTAA (zone verte)																		
	P.I.I.A.																		
Notes:																			

NOTES :

- ① : Seulement les habitations des classes d'usages HABITATION I ou IV qui bénéficient des droits et privilèges prévus aux articles 31, 31.1, 40, 101, 103 et 105 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ou qui sont associées à une décision de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) ou du Tribunal administratif du Québec, dans les situations suivantes:
- a) un acte autorisé par la CPTAQ ou le Tribunal administratif du Québec à la suite d'une demande produite à la CPTAQ avant le premier janvier 2012;
 - b) le *déplacement* d'une *habitation* sur la même *propriété foncière*;
 - c) la conversion à des fins résidentielles d'une parcelle de *terrain* bénéficiant de droits acquis d'une autre catégorie d'*usages*.
- ② : Seulement les habitations des classes d'usages HABITATION I ou IV qui bénéficient des droits et privilèges prévus aux articles 31, 31.1, 40, 101, 103 et 105 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ou qui sont associées à une décision de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) ou du Tribunal administratif du Québec, dans les situations suivantes:
- a) actes autorisés par la CPTAQ ou le Tribunal administratif du Québec à la suite d'une demande produite à la CPTAQ avant le premier janvier 2012;
 - b) le *déplacement* d'une *habitation* sur la même *propriété foncière*;
 - c) la conversion à des fins résidentielles d'une parcelle de *terrain* bénéficiant de droits acquis d'une autre catégorie d'*usages*;
 - d) l'implantation d'une seule *habitation par propriété foncière* vacante de 10 hectares et plus répondant aux critères suivants :
 - a. la *propriété foncière* est adjacente à une route déneigée par une autorité municipale ou gouvernementale;
 - b. la *superficie au sol* du *bâtiment* respecte une *marge de recul* de 30 mètres d'une *propriété foncière* non résidentielle contiguë et située en *zone agricole protégée*;
 - c. la *superficie au sol* du *bâtiment* respecte une *marge de recul* de 75 mètres d'une terre en culture ou d'une *friche* herbacée localisée sur une propriété voisine située en *zone agricole protégée*.

Ainsi que seulement les commerces et services qui bénéficient des droits et privilèges prévus aux articles 101, 103 et 105 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ou qui sont associées à une décision de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) ou du Tribunal administratif du Québec, dans les situations suivantes:

- a) commerce ou service horticole;
- b) acte autorisé par la CPTAQ ou le Tribunal administratif du Québec à la suite d'une demande produite à la CPTAQ avant le premier janvier 2012;

c) le *déplacement* d'un commerce sur la même *propriété foncière*. »

De plus, hors de la zone agricole visée à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), l'implantation d'une *habitation* des classes d'usages HABITATION I ou IV est autorisée sur un terrain contigu à une emprise de voie publique entièrement desservie par des services publics d'aqueduc et d'égout dont l'installation fut décrétée avant le 25 janvier 2012, ou encore, l'implantation d'une seule *habitation* par *propriété foncière* vacante de 10 hectares et plus répondant aux critères suivants :

- a. la *propriété foncière* est adjacente à une route déneigée par une autorité municipale ou gouvernementale;
- b. la *superficie au sol* du *bâtiment* respecte une *marge de recul* de 30 mètres d'une *propriété foncière* non résidentielle contiguë et située en *zone agricole protégée*;
- c. la *superficie au sol* du *bâtiment* respecte une *marge de recul* de 75 mètres d'une terre en culture ou d'une *friche* herbacée localisée sur une propriété voisine située en *zone agricole protégée*.

RÈGLEMENTS R-2009-114, R-2011-144, R-2012-160, R-2012-172, R-2012-176, R-2013-182, R-2015-205, R-2017-232, R-2017-239, R-2019-263, R-2019-264
